



UN SALAIRE à la tête du client...

Les Organisations Syndicales se réunissent mensuellement en Commission Paritaire au siège de la FHP (Fédération Hospitalière Privée). Aujourd'hui les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre mécontentement ne manquent pas. Nul besoin de catalogue pour illustrer les réalités de nos conditions de vie et de travail dégradées...

Les négociations salariales au niveau de la FHP sont au point mort depuis de nombreuses années.



**15% de perte
du pouvoir d'achat
depuis 10 années !!!**

Lors de la Commission Mixte Paritaire du mois de novembre 2013, la FHP exprime son désir de revoir la grille de classifications et veut avancer à marche forcée pour la mettre à exécution au 1er juin 2014.

NOS REVENDICATIONS	LA RÉPONSE DE LA FHP
Le rétablissement de la RAG (Revenu Annuel Garanti) pour tous	Aucune augmentation de la valeur du point avant « la refonte de la grille (coefficients) »
L'augmentation de tous les coefficients de 32 points pour repositionner le 1 ^{er} coefficient au niveau du SMIC et maintenir l'évolution catégorielle sans tassement de la grille.	<ul style="list-style-type: none"> • La suppression de la valeur du point. • La création d'un salaire annuelle de référence par métier. • Une évolution de carrière dans l'emploi : remplacement des groupes A et B par des niveaux 1,2 et 3.
L'harmonisation de l'ancienneté entre les filières	La création d'un salaire annuel d'ancienneté.
Le déplafonnement de l'ancienneté	

L'ÉVOLUTION DES SALAIRES POURRAIT SE FAIRE PAR MÉTIER SELON LES BESOINS DE LA BRANCHE ET/OU DES ÉTABLISSEMENTS.

Comment les organisations syndicales pourraient-elles accepter une telle remise en cause de la convention collective où les salarié-e-s seraient mis en concurrence ?

La FHP joue la montre, sa réelle intention ne serait t'elle pas de dénoncer à plus ou moins long terme la convention collective

et en rendre responsable les organisations syndicales ? Tout le laisse penser.

Nous assistons régulièrement à un simulacre de négociation. La FHP transmet des informations au compte-goutte. Elle prétend attendre nos propositions, mais laisse entendre que les décisions sont déjà prises. Nous nous confrontons à des interlocuteurs qui n'ont aucun pouvoir décisionnaire. Ils sont aux ordres de leur organe dirigeant (COMEX).



Afin de pouvoir négocier efficacement, nous avons besoin d'une forte mobilisation de tous les salarié-e-s.

